



Décision n° 2015-01-008
portant nomination d'un responsable en matière d'hygiène, de sécurité du travail et de prévention médicale
par le directeur général
de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-1, L. 5145-1, L. 5145-2, R. 1313-15, R. 1313-17, R. 1313-20 et R. 1313-23 ;

Vu le code du travail, 4^{ème} partie, livres I à V ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 30 septembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu la circulaire B9 n° 11 du 09/08/2011 modifiée par la circulaire du 09/11/2011, relative à l'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la décision n° 2013-04-102 du 30 avril 2013 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Décide :

Article 1^{er}. – Monsieur Pierre-Yves Letournel, directeur technique et informatique, est nommé responsable de l'hygiène, de la sécurité du travail et de la prévention médicale de l'ensemble du personnel appartenant aux directions du siège de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Il exerce toutes les prérogatives de « chef de service » prévues par les articles 2-1 et suivants du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié ;

Article 2. – La présente décision sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le **16 JAN. 2015**



Marc MORTUREUX